

NATIONS UNIES
Assemblée générale

QUARANTE-CINQUIÈME SESSION

Documents officiels

DEUXIÈME COMMISSION
17^e séance
tenue le
vendredi 19 octobre 1990
à 15 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 17^e SEANCE

Président : M. PAPADATOS (Grèce)

SOMMAIRE

POINT 148 DE L'ORDRE DU JOUR : RESPECT DES ENGAGEMENTS ET APPLICATION DES POLITIQUES DE COOPERATION INTERNATIONALE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT CONVENUS DANS LA DECLARATION SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE, EN PARTICULIER LA RELANCE DE LA CROISSANCE ET DU DEVELOPPEMENT DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT (suite)

Le présent compte rendu est su et à rectifications.

Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.2/45/SR.17
19 novembre 1990
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

La séance est ouverte à 15 h 15.

POINT 148 DE L'ORDRE DU JOUR : RESPECT DES ENGAGEMENTS ET APPLICATION DES POLITIQUES DE COOPERATION INTERNATIONALE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT CONVENUS DANS LA DECLARATION SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE, EN PARTICULIER LA RELANCE DE LA CROISSANCE ET DU DEVELOPPEMENT DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT (suite) (A/C.2/45/L.7)

Projet de résolution A/C.2/45/L.7

1. M. NAVAJAS-MOGRO (Bolivie), présentant le projet de résolution au nom du Groupe des 77, dit que le texte présenté est suffisamment clair pour rendre toute explication superflue; il espère que la Commission l'approuvera sans réserve.

La séance est levée à 15 h 20.